



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

mayotte ● 1

Outre-Mer : Mayotte PRIME COVID OU PRIME COPINAGE ?

La gestion du site de Mayotte est de pire en pire.

Le Directeur a encore tapé fort, très fort.

Une prime distribuée de manière inéquitable, totalement arbitraire.

Une différence de traitement entre les salariés qui est à l'image de la gestion du Directeur depuis son arrivée.

Certains salariés qui se sont décarcassés pendant le confinement sont totalement ignorés.

D'autres ont eu la moitié de la prime (300€) soit disant parce qu'ils ont eu une mesure!

Quel mélange de genre, une prime Covid dépendante des mesures individuelles.

Cependant, d'autres personnes ont eu la prime en totalité tout en ayant eu une mesure.

Essayez de comprendre.

Plusieurs salariés sont venus se plaindre de ces traitements discriminatoires, de ce management à la tête du client.

Un grand coup de notre Directeur qui vient d'accentuer le malaise qui règne dans notre établissement. Sa façon de nous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Monsieur le Directeur merci de mettre fin à ce clientélisme qui perdure.

Merci d'arrêter votre jeu dangereux.

Vous n'êtes plus crédible et vous avez installé un climat de suspicion.

Vous essayez de diviser les salariés entre eux avec vos méthodes d'un ancien temps.

Trop, c'est trop. Merci de revoir votre copie pour plus de justice.

De mémoire de salarié, jamais l'attribution d'une prime n'a été aussi critiquée.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21